



Clariane et Crédit Agricole Assurances signent un premier partenariat immobilier, conformément au plan de refinancement annoncé le 14 novembre 2023

Paris, 15 décembre 2023 – Clariane (CLARIA.PA – ISIN FR0010386334), annonce aujourd'hui la signature d'un partenariat immobilier avec Crédit Agricole Assurances, pour un montant de **140 millions d'euros**. La conclusion de cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de refinancement annoncé le 14 novembre dernier.

Ce partenariat immobilier porte sur 19 actifs français représentant une valeur brute d'actifs de 268 millions d'euros, hors droits. Crédit Agricole Assurances a souscrit à hauteur de **140 millions d'euros** à des obligations émises par la filiale immobilière du Groupe regroupant ces actifs (SPV) et remboursable en actions du SPV, sur une durée de 7 ans assortie d'un coupon fixe de 10,5%.

Par ailleurs, Clariane et Crédit Agricole Assurances poursuivent leurs négociations sur un deuxième partenariat immobilier, pour un montant de **90 millions d'euros** portant sur des actifs au Royaume-Uni. La signature de ce partenariat devrait intervenir d'ici fin 2023.

Sophie Boissard, Directrice Générale du Groupe Clariane, a déclaré : « Conformément aux annonces que nous avons faites, la signature de ce partenariat constitue une première étape du plan de refinancement annoncé le 14 novembre dernier. Ce partenariat illustre également le plein soutien à ce plan de notre premier actionnaire, Crédit Agricole Assurances, que je remercie pour son engagement de long terme aux côtés du Groupe Clariane et de ses parties prenantes. »

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public, et il n'y aura pas de vente de titres dans un État ou une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale en l'absence d'enregistrement ou d'approbation en vertu des lois sur les valeurs mobilières de cet État ou de cette juridiction. La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions spécifiques. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Un prospectus relatif à l'augmentation de capital sera soumis par Clariane S.E. à l'approbation de l'Autorité des marchés financiers avant le lancement effectif de l'augmentation de capital.

Toutes les déclarations prospectives incluses dans le présent document ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Clariane S.E. ne prend aucun engagement et n'assume aucune responsabilité s'agissant de la mise à jour de l'information contenue dans le présent document au-delà de ce qui est prescrit par la réglementation en vigueur.

À propos de Clariane

Clariane est la première communauté européenne de soin dans les moments de fragilité. Elle est présente dans sept pays : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Avec leurs différentes expertises, les 70 000 professionnels du Groupe travaillent chaque année au service de plus de 800 000 patients et résidents dans trois grands domaines d'activités : les maisons de retraite médicalisées (Korian, Seniors Residencias, Berkley, etc.), les établissements et services de santé (Inicea, Ita, Grupo 5, Lebenswert, etc.) ainsi que le domicile et habitat alternatif (Petits-fils, Les essentielles, Ages et Vie, etc.).

Clariane est devenue en juin 2023 société à mission et a inscrit dans ses statuts une nouvelle raison d'être, commune à toutes ses activités : « Prendre soin de l'humanité de chacun dans les moments de fragilité ».

Le groupe Clariane est coté sur Euronext Paris Section A depuis novembre 2006 et est inclus dans les indices suivants : SBF 120, CAC Health Care, CAC Mid 60, CAC Mid & Small and MSCI Global Small Cap

Euronext ticker: CLARI.PA - ISIN: FR0010386334

Contacts investisseurs

Stéphane Bisseuil
Directeur des relations investisseurs
+33 (0)6 58 60 68 69
stephane.bisseuil@clariane.com

Contacts presse

Matthieu Desplats
Directeur des relations presse
06 58 09 01 61
Matthieu.desplats@clariane.com

Julie Mary
Responsable des relations presse
06 59 72 50 69
julie.mary@clariane.com

Florian Bachelet
Responsable des relations presse
06 79 86 78 23
florian.bachelet@clariane.com